

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c  
Réclames... 30  
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS.  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur.

30 fr.  
16  
8  
35 fr.  
18  
10

On s'abonne:

A SAUMUR.

Au bureau du Journal  
en envoyant un mandat  
sur la poste.  
ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 7 JUIN 1886

## LES INFAMIES COMPLIQUÉES

Lorsqu'on a vu éclater, au Palais-Bourbon, la rage jacobine de proscription, il n'y avait pas lieu de s'étonner trop.

Il est évident que la République dégringole dans l'estime des électeurs, que les héritiers de feu Gambetta perdent pied, et que les prochaines élections s'annoncent comme un naufrage inévitable des derniers débris de l'opportunisme.

L'opportunisme étant par terre, la République est perdue, ce n'est pas douteux; car les socialistes n'arriveront jamais à empoisonner plus que Paris et une demi-douzaine de départements.

Que les jacobins, ou opportunistes, par l'expulsion des princes, s'imaginent qu'ils sauveront de l'écroulement le régime qui les fait vivre grassement aux dépens des contribuables, c'est dans l'ordre des illusions politiques.

Mais une chose à laquelle on ne s'attendait point, c'était à voir la commission s'arrêter avec complaisance sur l'exorbitante proposition du socialiste Basly tendant à confisquer les biens des princes d'Orléans. Cela dépasse toutes les sottises comises par les députés tonkinois depuis la chute bouleuse du tripoteur Jules Ferry.

Et voyez quelle est l'hypocrisie de ces viciés du pouvoir!

Le commissaire opportuniste Burdeau, agrégé de philosophie, un des plus brillants professeurs de l'Université, a trouvé pour lever les scrupules de la majorité, — si la majorité était capable d'avoir des scrupules, — un moyen digne du procédurier le plus malhonnête et le plus retors.

Le député Planteau, directeur anonyme du cabinet d'affaires que l'on sait, n'eût pas découvert une ruse plus malpropre.

Déclarons, propose Burdeau, que la loi de 1872 est abrogée. De cette façon, l'Etat reprend les biens de la famille d'Orléans en

vertu d'une loi de l'Empire dont la République est innocente.

Voilà qui est digne de cette République d'avocats!

Elle complique ses infamies par des ruses de basoche.

Et, si on lui laissait le temps de devenir sanguinaire, elle ne guillotinerait pas ses adversaires...

Elle essaierait de les faire empoisonner.

## Chronique générale.

La commission d'expulsion qui s'était réunie samedi, à deux heures, a tenu une seconde séance à quatre heures. M. de Freycinet y a déclaré que le gouvernement n'avait pas pu se rallier au texte Brousse-Burdeau parce que l'intervention des rôles ferait peser sur le gouvernement une trop grande responsabilité et que la dérogation au principe d'expulsion générale entraînerait une procédure trop délicate à l'égard des princes qui resteraient en France.

Le président du conseil ne s'est pas opposé à une proposition de M. Burdeau qui introduirait dans la loi une proposition d'interdiction aux princes de toutes fonctions politiques.

Après le départ de M. de Freycinet, les six de la majorité de la commission ont annoncé qu'ils allaient délibérer séparément. En conséquence, ils invitent les cinq à se retirer. Ceux-ci ayant répondu qu'ils n'en feraient rien, le président a dû reconnaître qu'ils étaient dans leur droit.

En conséquence, les six se sont expulsés eux-mêmes.

Bien qu'ils se montrent très sobres de renseignements sur cette délibération intime, on sait cependant qu'elle a été fort orageuse et qu'on y a échangé des propos très aigres.

M. Burdeau, furieux contre M. Brousse qui le lâchait, a pris vivement à partie ce collaborateur volage; M. Pelletan s'est livré à des insinuations désagréables contre « certains ambitieux et certaines intrigues ».

Bref, les six ont fini par constater qu'ils ne s'entendaient en rien; délibérer, dans de pareilles conditions, en présence de cinq collègues opposés à toute loi d'expulsion, c'était le rejet certain de toutes les propositions; on a dû se résigner, en conséquence, à maintenir le projet Burdeau-Brousse, adopté la veille et repoussé par le gouvernement.

La République française nous explique « opportunistement » qu'après l'exil des princes on s'occupera des journaux indépendants. Puis, quand on aura frappé la liberté d'écrire, il faudra songer à traverser la liberté de réunion. Cette marche est parfaitement logique; elle est fatale; elle était prévue; ceux qui vivent d'iniquité ne peuvent s'accommoder de la liberté. Nous n'avons donc point été surpris de lire, dans un article que M. J. Reinach appelle *Retour au bon sens*:

« ... N'est-il pas vrai, comme le disait Gambetta, qu'il est une... licence qu'on ne peut admettre: l'attaque au suffrage universel qui est le souverain du pays, l'attaque à la République qui est la Constitution et la loi, les appels coupables adressés à l'étranger? » Or, de ces attaques criminelles, cinquante feuilles démagogiques ou royalistes se sont fait une habitude quotidienne.

Nous voilà donc avertis: on professe l'amour de la liberté, en paroles; on se promet de l'étrangler en fait, pour défendre la Souveraine Majesté du Peuple.

Il est bien entendu que les journaux républicains, cent fois plus violents que ceux que l'on veut frapper, resteraient parfaitement libres de dire tout ce qu'ils voudraient contre les adversaires de leur gouvernement. — Liberté! Egalité!

La situation actuelle et les menaces d'un prochain avenir, tel est le sujet d'un article de M. J. Simon dans le *Matin*. Cet article a la forme d'une lettre au président du Conseil. Il se termine ainsi:

« Ces trois points ne sont pas mes seuls motifs d'alarmes. Vous comprenez bien, monsieur le ministre, que j'ai pris dans le tas ce que j'avais sous la main. Blesser la conscience des catholiques dans un pays où il y a plus de trente millions de catholiques; revenir en pleine paix, sans aucun prétexte, à des mesures de proscription; irriter profondément tous les gouvernements monarchiques, c'est-à-dire l'Europe entière, à l'exception de la Suisse; choisir le même moment pour affaiblir notre armée; jeter le trouble dans toutes les carrières, industrielles, commerciales, scientifiques, ce sont là des mesures dont la gravité ne saurait échapper à votre esprit pénétrant et à votre patriotisme éclairé.

» Pour ma part, je n'aurais pas l'esprit tranquille si je m'y associais. Elles me rappellent deux contes de fées où le héros doit affronter de terribles bêtes. Dans l'un de ces contes, il combat les monstres avec la lance et l'épée; dans l'autre, il se contente de leur jeter des gâteaux. Ce sont deux systèmes de gouvernement.

» Je suis persuadé, monsieur le ministre, que vous ne vous accommoderez pas du rôle de distributeur de gâteaux, sachant trop bien quels sont ces gâteaux qu'on jetterait en proie à la Commune.

» Ils s'appellent l'indépendance nationale et la liberté des citoyens. »

## Nouvelles militaires.

Une circulaire ministérielle adressée aux commandants de corps d'armée rappelle que la gendarmerie fait « partie intégrante de l'armée », et qu'elle doit prendre rang le jour de revue à la droite des troupes de ligne.

On lit dans la *France militaire*:

« Il faut que les amateurs de musique militaire en fassent à peu près leur deuil.

» Les musiques réglementaires ont vécu ou à peu près. Le service de trois ans et

la guerre! Eh bien! soit, je les poursuivrai! Je me vengerai!

Il en cherchait déjà les moyens. Sa tête était en feu. Quel soulagement, quelle joie s'il eût trouvé, là, sous sa main, quelque chose à briser, quelque un sur qui passer sa colère.

Le majordome, qui l'avait suivi jusqu'à l'autre porte, celle du jardin, lui dit tout à coup:

— Il y a là une femme qui voudrait absolument vous parler... qui vous attend...

— Une femme! quelle femme?

— Une Française... une espèce de folle, si ce n'est pire... Voici, du reste, la carte où se trouve écrit son nom, achève le domestique en la présentant à son maître.

A peine y eut-il jeté les yeux qu'une sorte de rugissement s'échappa de ses lèvres. Ah! c'était bien cela qu'il lui fallait. Mais habile autant que prompt à se calmer, du moins en apparence:

— Je ne connais pas, fit-il d'un ton d'indifférence affectée. Où est-elle?

— Là... dans le pavillon du torrent.

Un éclair passa dans son regard sinistre, un étrange sourire, sourire de démon, sous sa moustache fauve.

— C'est bien! dit-il en homme impatient de congédier un importun. Je vais voir... Ah! qu'on ne débride pas mon cheval... je repars à l'instant.

Et, du geste, maintenant le laquais à distance,

il se dirigea seul vers le pavillon.

L'étrangère était allée s'asseoir sur le balcon. Elle regardait le paysage en murmurant des lambeaux de phrases et des refrains incohérents. Le balcon renversé sur la table et débouché, vide, attestait, du reste, qu'elle était grise.

Ramon d'Avila vit et comprit cela du premier coup d'œil.

— Non, se dit-il, je ne laisserai pas derrière moi cette menace.

Et sans bruit, ramassé sur lui-même, il avançait, de l'allure d'un tigre prêt à bondir sur sa proie.

La femme le sentait venir. Elle se retourna ricanant d'un air bête.

— Vous! rugit-il en la reconnaissant. Vous ici! Rolalie Bourette...

— Eh bien! oui, quoi! répliqua familièrement la sage-femme; monseigneur ne voulait plus m'envoyer d'argent, j'en venais demander à la duchesse... Mais vaut mieux que ce soit vous qui m'en donnez encore, pas vrai? Voilà!

— Misérable créature! lui dit-il à voix basse et déjà si près d'elle que son souffle balaitait devant lui brûler le visage, il ne t'a donc pas suffi de me pressurer à distance et depuis vingt ans...

— Bédame! chacun sa part! voulut-elle objecter; mais ne me regardez donc pas comme ça, vous me faites peur.

Elle n'acheva pas. Déjà les longs doigts osseux de son complice l'étreignaient à la gorge. De l'autre main il la soulevait du balcon. Il la précipita dans l'abîme.

Un cri, la traduction du *Remember* de Charles Ier sur l'échafaud, rejoignit dans l'air:

— Souviens-toi!

Puis, tout en bas, de la profondeur du ravin, monta le bruit d'un choc violent contre les rochers.

L'assassin venait de se rejeter en arrière, passant les mains sur son visage comme pour en effacer l'émotion du crime.

En effet, calme, indifférent, presque souriant, il reparut sur le seuil.

Tout cela s'était accompli si vite que le majordome se trouvait encore en vue.

Don Ramon le rappela:

— Hé! Pedro... que me parliez-vous d'une femme?... je ne vois personne...

— Personne! fit en se rapprochant le laquais, je suis certain pourtant qu'elle n'est pas ressortie par la porte.

— Par la fenêtre, alors? osa dire le meurtrier.

— Oh!

— Une voleuse peut-être? Entrez donc, regardez... Ne m'avez-vous pas dit qu'elle paraissait folle? Qu'est-ce que ce flacon vide... et qui sent l'alcool? Elle était ivre...

Tandis que le maître établissait ainsi la version

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

PREMIÈRE PARTIE

### LA SENORITA

XV

LA POURSUITE

Nous renouons à peindre le désappointement, le désespoir de don Ramon d'Avila.

« Où donc était la duchesse? Partie!... partie avec sa fille! On lui remit le billet qu'elle avait écrit: »

« Ne me suivez pas, je vous le défends. Je vais chercher mon fils. »

Ainsi, la mère savait tout! Fernande avait parlé, tout au moment même où celui-ci venait de succéder devant elle, cette fille de rien, en lui disant: « Mon amour!... Oh! comme maintenant

— La guerre! grommela-t-il entre ses dents, c'est

l'élévation du nombre des régiments à 200 vont leur porter le dernier coup. Il n'y a plus de possible, de pratique, d'admissible que les musiques divisionnaires au nombre de 40. »

Le ministre de la guerre arrivera à Limoges, où il doit présider le concours de gymnastique, le dimanche 20 juin, et assistera aux fêtes données par la municipalité pour les journées des 20 et 21 juin.

Un carrousel militaire, sous la direction du colonel Thomas, du 20<sup>e</sup> dragons, aura lieu sur le Champ-de-Juillet, à l'occasion du séjour du ministre. En outre, il sera effectué, en présence du général Boulanger, un passage à la nage de la Vienne par un escadron du 20<sup>e</sup> dragons.

Le rapatriement des troupes revenant du Tonkin est à peu près terminé.

L'opération s'est accomplie d'autant plus rapidement que si le nombre des partis était considérable, celui des revenus l'a été infiniment moins.

#### LE NOUVEAU FUSIL DE L'INFANTERIE ALLEMANDE

On sait que l'Allemagne, jalouse de maintenir son avance sur les autres nations pour son armement, a adopté le fusil à répétition pour remplacer le fusil à aiguille, qui avait fait sa première apparition dans la guerre du Danemark.

Avec l'arme nouvelle, le soldat peut tirer six coups, tandis qu'avec le fusil du modèle actuel, comme celui de l'armée française, on n'en peut tirer qu'un. La fabrication de ce nouvel engin est poussée avec une activité fiévreuse en Allemagne. L'industrie privée et les manufactures de l'Etat rivalisant de zèle, on compte que deux millions de fusils à répétition pourront être fabriqués avant la fin de l'année et livrés à l'armée allemande.

La Prusse avait pareille avance sur l'Autriche quand elle a entrepris la guerre de 1866; l'empereur Napoléon comptait sur la supériorité des canons rayés quand il a fait la guerre d'Italie; il croyait aussi, hélas! à la toute-puissance des mitrailleuses en 1870. Nous ne pouvons tenir comme une condition rassurante pour la paix générale l'avance que l'Allemagne se flatte d'avoir prise sur les autres pays pour l'armement de son infanterie.

On annonce les mariages suivants:

M. Gaston-Gontran de Luppé, capitaine au 5<sup>e</sup> régiment de hussards, et M<sup>lle</sup> Louise-Pauline d'Oilliamson;

M. Jacques-Adolphe-Marie-Pons-François de Paul de Castaras de Villemartin, lieutenant au 16<sup>e</sup> régiment de dragons, et M<sup>lle</sup> Marie-Thérèse de Chieusses de Combaud.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 juin

Le 3 0/0 perpétuel et l'amortissable s'arrêtent aujourd'hui à des cours ronds: 83 pour le premier

qu'il voulait faire prévaloir, Pedro traversait le pavillon, le balcon. Il se pencha au dehors.

— Eh! oui... là, dans le fond, cette masse noire... C'est elle!

— Descendons, conclut d'Avila, satisfait; descendons secourir cette malheureuse...

Un sentier en zigzags leur permit d'arriver jusqu'au lit du torrent. Ils y retrouvèrent le corps ensanglanté, inanimé d'Eulalie Bourette.

A côté, dans une flaque d'eau, son cabas.

Don Ramon s'en empara, le fouilla, y prit des papiers, un portefeuille, qu'il fit disparaître dans sa poche, tout en disant au majordome qui n'avait pu le voir, penché qu'il était déjà vers le cadavre:

— Voyez... Examinez si elle respire encore!

— Elle est morte sur le coup! lui fut-il répondu.

L'assassin ne craignit pas de s'en assurer par lui-même. Puis, remontant le sentier:

— Vous préviendrez l'alcade, conclut-il. Je ne puis rester davantage... Adieu!

Un instant plus tard, il remontait à cheval et s'éloignait au galop.

Déjà l'horizon s'empourprait des feux du soleil couchant lorsqu'il atteignit la station, quelques minutes avant le passage de l'express de Madrid à Paris.

Le convoi précédent, celui qu'avait dû prendre la duchesse, était un train omnibus, n'allant que

de ces titres et 85 pour le second. On est à 109.92 sur le 4 1/2 0/0.

Les actions du Crédit Foncier sont en vive demande à 1,373. Les obligations Foncières et Communales, ces dernières surtout, dont le tirage a lieu aujourd'hui, sont l'objet de bons achats au comptant de la part de l'épargne.

L'action de la Société Générale est demandée à 457.50. La marge à la hausse est au moins de 40 francs, puisqu'elle ne ferait que rétablir le pair sur cette valeur.

La Société de Dépôts et Comptes Courants se traite aux environs de 600. La fixité d'un dividende annuel de 16 fr. en fait un placement de tout repos à 7 0/0.

Le Crédit Lyonnais se négocie à 526. On ne s'explique pas que ce titre puisse se maintenir au-dessus du pair, étant données les pertes que la Société doit nécessairement subir dans ses opérations d'escompte.

L'action de Panama est à 443. Maintenant que le gouvernement est saisi de la réponse faite par les conseils techniques de la Compagnie, on croit qu'une solution prochaine ne peut manquer d'intervenir.

Les actions de nos Chemins de fer sont fort bien tenues, et il y a des demandes suivies sur les obligations.

### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

On nous a de toutes parts exprimé le désir d'avoir le discours prononcé par M. le curé de Saint-Pierre à l'occasion des funérailles de M. le curé de Nantilly.

Nous n'avons pu donner qu'une analyse incomplète; nous publierons après-demain le discours en entier.

Depuis quatre jours consécutifs, le soleil n'a pu percer la couche des nuages qui le cache à nos yeux: on se croirait en plein mois de novembre, la brume nous entourant de toutes parts. La pluie ne cesse de tomber. Si demain, fête de saint Médard, il continue à pleuvoir, la proverbiale série de quarante jours d'eau est à craindre. Les fourrages si beaux partout ne pourront sécher. L'agriculture est dans les transes, en voyant les récoltes, qui promettent une grande abondance, en danger de se perdre. Tout autour de nous, l'orage et la grêle ont dévasté bien des communes. Jusqu'à ce jour, Saumur et ses environs ont été préservés; mais, qui peut répondre du lendemain?

Des bruits de plus en plus accentués circulent dans notre ville depuis samedi matin. On dit de tous côtés que M. Vinsonneau aurait donné sa démission de maire de Saumur.

Pourquoi?

Ah! voilà un point sur lequel on ne s'entend pas du tout. Il y a dans le public beaucoup de réponses à ce pourquoi; mais vraiment il y en a auxquelles nous ne pouvons croire.

L'avenir apprendra la vérité, il faut l'espérer du moins.

jusqu'à Bordeaux.

Elle y passerait la nuit, c'était certain. C'était probable qu'elle en repartirait par le rapide du matin, celui-là même qui amenait à son tour don Ramon d'Avila.

Celles qu'il poursuivait seraient à la gare, attendant le train.

En arrivant, il les guettait; il les reconnut. La duchesse, Fernande, dona Stéphana, assises dans la salle d'attente des premières et quelque peu ahuries par le mouvement, par le fracas de plusieurs départs presque simultanés au milieu de la pénombre d'un crépuscule matinal.

Déjà notre astucieux Espagnol avait son plan. Mais pour en assurer la réussite, il fallait se hâter. Le rapide arrivait avec quarante-cinq minutes de retard; son arrêt se réduisait à un quart d'heure.

Il reconnut, à la porte de la salle, divers petits colis appartenant à celles dont il voulait retarder le départ. Ils étaient sous la surveillance, entre les mains d'une sorte de commissionnaire portant la casquette des employés du chemin de fer d'Orléans.

Le feutre rabattu sur les sourcils, le pan du manteau masquant le reste de son visage, don Ramon s'approcha de cet homme et, clignant de l'œil vers les voyageuses dont le menu bagage était sous sa garde:

— C'est vous, lui dit-il à voix basse, qui accompagnez ces dames et les ferez monter en voiture?

### Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Dix-neuvième séance du 6 juin 1886.

Carabine 9 m/m, à 12 mètres.

1<sup>er</sup> prix, M. Doussain; 2<sup>e</sup> prix, M. Boutin.— Médailles: MM. Tremblay et Gouret. — Épingle-insigne en argent, M. Sprecher.

20<sup>e</sup> séance, au Stand des Récollets, le dimanche 13 juin 1886, à 2 heures du soir. — Carabine 6 m/m, à 12 mètres. — Inscriptions closes à 2 heures 1/2.

Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

#### UNE NOUVELLE FOLIE

Agriculteurs, savez-vous à quoi passe votre argent?

Je vais vous le dire. Savez-vous que le gouvernement a fait attribuer une somme de 4 millions aux prétendues victimes du 2 décembre 1851, c'est-à-dire que cette somme a été répartie entre un certain nombre de bons républicains qui éprouvaient le besoin de vivre à vos dépens sans travailler.

Mais il y a mieux que cela. La Chambre des députés a voté, l'autre semaine, une somme de 200,000 fr. en faveur des survivants de la Révolution de Février 1848. C'est une prime à la guerre civile.

Ces vénérables émeutiers ont trouvé très commode de se faire des rentes en se vantant d'avoir aidé à renverser le gouvernement de Louis-Philippe.

Et les républicains ont voté 200,000 fr. C'est honteux.

Mais vous, agriculteurs, vous qui ne tirez pas de coups de fusil dans les rues, vous qui travaillez péniblement chaque jour pour faire honneur à vos affaires, on ne vous donne pas d'argent, on vous en prend.

La Chambre refuse de voter aucune des mesures efficaces qui pourraient protéger l'agriculture et elle gaspille l'argent dans des dépenses insensées.

Quand le déficit du budget s'accroît chaque jour, quand il faut recourir pour le combler à des emprunts et à de nouveaux impôts, quand les contributions rentrent mal, quand la gêne est partout, donner 200,000 fr. aux émeutiers de 1848, c'est un véritable acte de folie.

Souvenez-vous-en quand vous irez voter, et vous ne serez jamais tentés de voter pour les républicains. Mais partout et en toutes circonstances, si vous êtes sages et prudents, vous voterez et ferez voter pour les candidats conservateurs, qui sont vos meilleurs amis et les meilleurs défenseurs de vos intérêts.

#### L'ALLEMAGNE EN FRANCE

Pendant la guerre de 1870, les journaux publièrent la lettre suivante d'Étretat:

«..... Le détachement qui nous a envahis était de 200 cavaliers. On a reconnu parmi les Prussiens un cirque tout entier qui était venu faire la foire de Fécamp; pu-

— Oui... C'est moi le facteur de confiance, pour les dames seules de la haute... une duchesse, je crois.

— Trois cents francs, proposa don Ramon, si vous lui faites manquer le train.

— Comment?

— Chut! en voici plusieurs, c'est facile... Cinq louis d'avance...

Il les lui glissait dans la main.

— Les dix autres, continua-t-il, au coup de sifflet, si je pars seul... Regardez le compartiment dans lequel je remonte... Faites vite!

L'employé n'avait pas dit oui, mais il ne disait pas non, il avait empoché les arrhes.

Don Ramon, d'un pas rapide, regagna sa place.

Enfoncé dans le coin du wagon, se masquant du rideau vert, il regardait par l'entre-bâillement ce qui se passait au dehors.

Un autre train venait d'arriver. L'aboyeur annonçait le départ de l'express. Un double courant de voyageurs s'entre-croisait au milieu du bronchaha, des cris, des piétinements, des carillons, du roulement métallique des brouettes et du hennissement aigu des locomotives.

Cependant, Fernande avait entendu. Elle s'était levée, activant du geste ses deux compagnes encore indécises.

L'homme de confiance se rapprocha vivement de ce groupe, auquel il devait servir de guide.

blic et saltimbanques se sont reconus. C'est le cirque naturellement qui guidait le détachement dans toute la contrée: les artistes étaient Allemands.

» De tous temps, les saltimbanques et autres forains ont été les plus précieux parmi les infimes agents de l'Allemagne. Toujours par voies et chemins, nul mieux qu'eux ne connaît les moindres recueils de nos routes.

» Les sentiers les plus détournés n'ont aucun secret pour ces espions; ils connaissent le fort et le faible de chaque village qu'ils traversent dans leur course incessante et vagabonde; combien tel propriétaire peut loger de soldats, combien tel fermier peut abriter et nourrir de chevaux, et tous ces petits détails, qui semblent insignifiants au premier abord et qu'il y a tant d'utilité à bien connaître le jour de l'invasion...

A propos, ce petit fait tout récent, dit le Journal de la Vienne.

A notre dernière foire, en visitant la baraque de Marketti, on pouvait faire cette remarque caractéristique que, sur les musiciens de la maison, il y avait huit Allemands.

Ces Allemands se prêtent à toutes les sottises. Pour un salaire ridicule, ils sont factotum de l'établissement. Ce sont eux qui montent et démontent la baraque, qui font les maigres décors, qui balayent la salle et, lorsque tout est en ordre, ils prennent la flûte ou le violon et s'installent à l'orchestre.

La chose en elle-même n'a pas grande importance; et pourtant voici ce qui se passe.

La foire terminée, Marketti est allé, comme on sait, à Paris pour la Foire aux épices. De là il s'est rendu par étapes à Nancy. Il a suivi la route nationale de Paris à Strasbourg; il a traversé Eprenay, Châlons, Bar-le-Duc; il a visité, en passant, les environs de Toul et est arrivé à Nancy par le forêt de Haye.

Ce n'est rien, diront les sceptiques. Mais notre compte, nous trouvons que c'est un coup; nous permettons une faute grave, crime, en accueillant, comme nous le faisons, tous ces parasites dangereux.

Le comble de l'expulsion.

Le papier timbré avait peut-être des danses réactionnaires, et le gouvernement décidé qu'il fallait l'épurer comme un magistrat.

Le mot *Timbre* qui entourait la figure représentant la Justice est remplacé par quelques jours par ces deux mots sacro-sacrés: *République française*.

Pourvu que cette nouvelle fantaisie ne mente pas les « décimes en sus » qui ont déjà qu'en matière d'enregistrement, franc se paye vingt-cinq sous!

MONTREUIL-BELLAY. — Vendredi, le

Joseph Roger, employé au chemin de fer de la gare de Montreuil-Bellay, était chargé de traverser sur un wagon.

En voulant en décharger une de ses

D'Avila ne pouvait entendre ses paroles; son geste, il comprit sans peine.

— Pas encore, pas encore, mesdames...

— Pas encore, pas encore, mesdames... je vous avertis quand il en sera temps...

Elles le crurent, elles se rassèrent. C'était le rapide qui venait de les tromper ressortit de la salle et traversa la voie, se dirigeant vers le rapide.

Une portière restait entrouverte; il y avait C'était celle du compartiment où se trouvaient Ramon, qui lui solda ses dix louis.

Le misérable les avait bien gagnés. Déjà il retentissait. Le train se mit en marche.

D'Avila regardait maintenant au dehors. aperçut en arrière, sous la vaste toiture, puis la duchesse, qui, sans doute, avait commis une erreur, couraient, éperdues, celle-ci dans le chancelante, car ses yeux ne la guidaient guère, à la recherche du chef de gare.

Il n'était plus temps: le rapide se lançait à toute vitesse.

— Victoire! j'arriverai le premier!

rasseyant l'assassin d'Eulalie Bourette...

Il n'avait pas eu le loisir d'examiner le contenu du portefeuille durant la nuit précédente, c'était jour maintenant. Il l'ouvrit, il vit...

— Et, pour ma défense, si on me demande, je vais peut-être trouver là-dedans des...

épave, il manqua son coup, et la traverse vint lui tomber sur le pied, qui fut affreusement mutilé. Joseph Roger a été de suite transporté chez lui où il a reçu les secours les plus pressés.

### LA MENDICITÉ DANS LES VILLAGES

On lit dans le *Gagne-Petit* : Par ces temps de misère que traverse l'industrie de notre pays, la mendicité dans les campagnes devient une plaie qui s'aggrave de plus en plus. Tous les jours, les mendiants y augmentent en nombre et en insolence, et plusieurs cultivateurs, nous écrivant à ce sujet, ont estimé à 50 ou 75 centimes par jour l'argent qu'ils donnent, soit à son, aux *pauvres voyageurs* ou aux *ouvriers sans ouvrage*. Et certains de ces derniers trouvent le métier si facile et si lucratif, qu'ils mendent par spéculation, finissent par voyager en chemin de fer pour agrandir leur rayon, et de la sorte, en une journée, ils parcourent quatre, cinq ou six communes.

Les fermiers, et surtout ceux qui habitent des fermes isolées, se plaignent vivement d'un pareil état de choses; ils demandent que chaque commune nourrisse ses pauvres; qu'on les délivre des vagabonds mendiants par la création de dépôts de mendicants; qu'on mette à exécution la loi sur les récidivistes, et enfin qu'on supprime une autre plaie, les pérégrinations des bohémien.

Ces camps volants, nous écrit M. Priquet, de la Haute-Saône, ne font aucun métier; ils vivent sur le commun, ils demandent assez souvent ce dont ils ont envie, mais ils s'arrangent toujours de manière à prendre ce qui leur convient quand on le leur refuse.

À leur arrivée dans un village, une brigade de huit à dix enfants s'éparpille dans la localité, mendie, et chacun d'eux ne quitte la porte que quand on lui a donné; les hommes de la bande, de leur côté, ne restent pas ce jour-là au village; ils retournent où ils étaient la veille ou l'avant-veille pour y faire les coups qui leur ont été désignés par les leurs: ils pillent les maisons inhabitées, volent dans les églises mal fermées ou les chapelles isolées, dérobent des lapins par-ci, des poules par-là.

Vous remarquerez toujours qu'à la suite de la tournée, des enfants, de grandes personnes, femmes ou jeunes filles, arrivent à leur tour sous prétexte de vendre des paniers d'osier dont elles demandent un prix exagéré, afin qu'on ne les achète pas; cette seconde tournée leur fournit l'occasion de tout examiner, et le soir la bande sait ce qu'elle pourra faire le lendemain. Généralement, les déprédations dans les fermes ne sont pas trop considérables, ces gens-là s'arrangent de manière à y faire contribuer le plus grand nombre, afin que les personnes volées n'aient pas l'envie de porter plainte; mais les faits de cette nature se reproduisent trop fréquemment.

Voilà, en effet, les individus qui sont la plaie des campagnes; on aura beau décréter l'interdiction de la mendicité, ils mendent, et quand ils pourront voler, ils voleront. De secours à donner à la commune, les municipalités ne s'en soucient pas; et puis les gens à bout de ressources n'aiment pas qu'on connaisse autour d'eux leurs misères; ils aiment bien courir au loin pour tendre la main et se façonner au métier.

Le garde-champêtre est impuissant dans la plupart des cas; quand les hommes du village sont aux champs, quand les femmes restent à la maison, il ne se risquera pas à mettre la main au collet d'un vagabond. Et, en admettant qu'il eût le dessus, il n'y a pas de maison d'arrêt dans les villages, il faudrait le plus souvent faire deux ou trois lieues pour conduire le prisonnier au lieu de canton. Avouez que le voyage n'est pas de charmes. Aussi, quand on de vingt-dix-neuf chances contre une de recevoir pour réponse :

« Que voulez-vous que j'y fasse? Qu'ils aillent se faire pendre ailleurs! Quant aux gendarmes, ils arrêteront bien de temps à autre un vagabond qui en sera quitte pour quelques jours de prison et recommencera de plus belle après. Il n'y a qu'un moyen d'avoir raison des vagabonds et des bohémien: c'est de déporter les récidivistes et de renvoyer les bohémien dans leurs pays d'origine. — A. Lassus.

### UN CHRONOMÈTRE SCOLAIRE UNIVERSEL

M. Hy, instituteur en retraite, demeurant à Angers, vient de confectionner un appareil tout à fait exceptionnel.

C'est un chronomètre universel, c'est-à-dire qui donne, en quelque lieu qu'il soit placé, le temps vrai et le temps moyen d'un lieu quelconque du globe sans style et sans orientation, et qui sert à orienter les autres cadrans en déterminant la méridienne. Pendant que la partie mobile, en présentant son point clair au soleil, donne la date du jour, un indicateur fixe, placé en dehors, donne sur cette partie mobile l'heure du temps moyen et l'heure du temps vrai du lieu en question, soit l'heure de Paris, par exemple, ou toute autre, et la partie fixe l'heure vraie locale.

Il a fallu, pour arriver à de pareils résultats, un travail et des combinaisons mathématiques extraordinaires.

L'auteur vient encore de terminer un ouvrage plus monumental et digne de figurer sur une place publique: c'est un cadran, cylindre fixe, belle colonne de 3<sup>m</sup> 50, donnant au moyen de deux couronnes fixes ou mobiles le temps moyen, et avec une seule couronne le temps vrai pour un lieu quelconque déterminé.

Ces nouveaux régulateurs sont appelés à un très grand succès.

CHOLET. — Les courses de Cholet auront lieu dimanche 13 courant, sur l'hippodrome de la Popinière.

Le soir, à 8 heures 1/2, illumination du jardin public et grand concert par les musiques du 77<sup>e</sup> de ligne et de la ville, avec le concours de la fanfare des trompes.

### L'ORAGE DU 4<sup>e</sup> JUIN.

Dans la journée du 4<sup>e</sup> juin, entre 3 et 5 heures du soir, un orage épouvantable a éclaté sur divers points de l'arrondissement de Montmorillon (Vienne).

Des grêlons énormes, poussés par un vent du sud-ouest, d'une violence extraordinaire, sont tombés en abondance sur le territoire des communes ci-après: Goux, Lusac, Mazerolles, Sillars, Pindray, Antigny, Saint-Savin, Saint-Germain et Nalliers.

Des arbres ont été déracinés, des voitures renversées. A Saint-Savin, la couche de grêle avait une épaisseur d'environ 20 centimètres.

On estime que les 3/4 des récoltes sont perdues.

Ce malheureux événement plonge dans la misère un très grand nombre de cultivateurs.

Lundi dernier, un violent orage a détruit la plus grande partie des récoltes dans les communes de Châtain, Surin, Lisant, et communes environnantes de l'arrondissement de Civray.

CIVRAY. — Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel de Civray a condamné un jeune homme de Ruffec, le nommé Labrousse, à 16 francs d'amende, pour contravention à la police du chemin de fer.

Le 16 avril dernier, Labrousse occupant un compartiment de 3<sup>e</sup> classe dans le train du n° 44 du chemin de fer de Paris à Bordeaux, s'est permis, sans motif plausible, de se servir du signal d'alarme mis à la disposition des voyageurs, et a ainsi fait arrêter le train en pleine voie, entre la gare d'Épauville et celle de Civray.

La Compagnie d'Orléans a été, de plus, autorisée à faire afficher le jugement, par extrait, dans dix gares de son réseau, à son choix, aux frais de Labrousse fils.

Labrousse père est déclaré civilement responsable des contraventions prononcées contre son fils mineur.

### LA RENTRÉE DU 115<sup>e</sup> DE LIGNE

On lit dans le *Journal d'Alençon* :

« Le 2<sup>e</sup> bataillon du 115<sup>e</sup> de ligne, rentrant de Tunisie, est arrivé le 30 mai à Alençon, par le train de onze heures vingt-sept. On a été péniblement surpris dans notre population, si sympathique à l'armée, de ne trouver sur le quai de la gare, pour recevoir ces braves soldats, qui ont vaillamment soutenu l'honneur du drapeau sur la terre tunisienne, au prix de privations et de fatigues qui se lisent sur le teint hâve de leurs figures anémiées, ni le maire, ni ses

adjoints, ni une délégation du Conseil municipal, ni même la musique de la ville, toujours si alerte cependant pour aller au devant de gymnastes ou de pompiers revenant de concours... Rien, ni personne! Pas plus de préfet ou de secrétaire général que de maire ou d'adjoint, et nulle part, pas plus à la préfecture qu'à l'hôtel de ville, rien de ce qui eût témoigné d'un peu de sympathie officielle pour notre vaillante armée.

» L'élément militaire seul était là, mais il était au grand complet par exemple, au milieu d'une foule nombreuse, dont la sympathie contrastait avec l'indifférence officielle. Tous les officiers de la garnison, du recrutement, de la remonte, de la gendarmerie, étaient venus saluer, à leur arrivée, leurs frères d'armes du 115<sup>e</sup>, que le colonel Lebrun, commandant le régiment à Paris, était venu recevoir. Dans la cour de la gare, il a, en quelques paroles, accueillies au cri de « Vive le 115<sup>e</sup>! » souhaité à son deuxième bataillon la bienvenue sur la France, et la foule a répété: « Vive le 115<sup>e</sup>! » pendant que la colonne se mettait en marche vers la caserne de la Sénatorerie, au son d'une joyeuse fanfare.

» Le soir, un punch a été offert aux nouveaux venus par les officiers de la garnison. Tout s'est passé en famille militaire. »

### UN PHÉNOMÈNE HORTICOLE

On peut voir dans un jardin appartenant à M. Harmange, au Mans, sur la route de Laval, un rosier en espalier portant 484 roses.

Un nid de moineaux, contenant une famille de 5 petits, était installé dans les branches.

### Publications de mariage.

Auguste-Pierre-Joseph Dézé, cultivateur, de Saumur, et Joséphine-Hortense Loiseau, femme de chambre, de Bagnoux.

François-René Ballu, cocher, et Marie-Adèle Métayer, domestique, tous deux de Saumur.

Jean-Pierre Ragueneau, pêcheur (veuf), et Anne-Victorine-Charlotte Bouteaux, sans profession, tous deux de Saumur.

Henri-Jules-André Capitaine, employé de commerce, et Alexandrine-Augustine Rochereau, domestique, tous deux de Saumur.

François-Auguste Geoffroy, cavalier de manège, et Marie-Louise Despeignes, couturière, tous deux de Saumur.

Victor Pilard, tonnelier, et Apolline Pottier, jardinière, tous deux de Saumur.

Émile-Marcel Chaugé, tanneur, et Anne Aubier, aubergiste (veuve), tous deux de Saumur.

Alfred Léquippé, sabotier, et Marie-Louise Giron, couturière, tous deux de Saumur.

### Faits divers.

#### UN MARIAGE MANQUÉ.

Ces jours derniers, une noce se présentait à la mairie de Tarbes. Le futur était grave et digne; la fiancée rayonnante, bien qu'elle eût omis de se couvrir de la couronne symbolique. Mais, que voulez-vous; comme dit la romance:

Les oranges ne sont plus en fleurs;  
On n'entend parler que d'malheurs.

Bref, on arrive dans la salle et M. le représentant de la loi pose avec majesté aux fiancés la question sacramentelle.

« Consentez-vous, etc. »  
Le fiancé paraît distrait, préoccupé; il ne répond pas.

L'officier de l'état civil réitère sa question. Nouveau silence.

— Pour la troisième fois, fait l'officier de l'état civil impatienté, je vous demande: Consentez-vous, etc. »

Le jeune homme se tourne vers son futur beau-père et lui dit d'une voix impérative: — Voulez-vous, oui ou non, me donner le cochon et les 200 fr. ?

— Non, répond avec énergie le beau-père.

— Dans ce cas, allez tous vous faire lanlaire, vous, votre fille et la noce.

Et le jeune homme se retire au milieu de l'ahurissement général.

Lamentations de la fille. Récriminations des gens de la noce. « Allez-y de vos 200 fr.; fendez-vous du cochon, » répétait-on en chœur; mais, le bonhomme est resté inflexible et l'on s'est séparé en maugréant.

### CONSEILS ET RECETTES.

#### CONSERVATION DES CERISES

La conservation des cerises en bouteilles est des plus faciles, et le moment est venu d'en parler.

On choisit de bonnes cerises aigres, convenablement mûres et bien saines (la Montmorency à courte queue est la meilleure). On coupe les queues à moitié de leur longueur.

On en emplit des bouteilles à large goulot, ajoutant 400 grammes de sucre pilé par bouteille.

On emploie des bouchons neufs qu'on consolide avec une ficelle.

On place chaque bouteille debout dans un chaudron, de manière qu'elles soient assez serrées pour qu'elles ne puissent pas se choquer par l'ébullition de l'eau.

On remplit le chaudron d'eau froide, sans cependant qu'elle arrive jusqu'au bouchon, et on allume un bon feu. Après cinq minutes d'ébullition, on laisse refroidir. Ensuite on enlève les bouteilles et, lorsque les bouchons et la ficelle qui les fixe sont parfaitement secs, on les cache exactement, puis on les descend à la cave où on les couche.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

BAISSE DE PRIX de 10 c. par paquet sur toutes les bougies.

|  |  |
|--|--|
| Bonne qual., le paq. 0.90 c. hors ville 0.80 |  |
| Gobelins... — 1.00 — 0.90                    |  |
| A trous... — 1.40 — 1.00                     |  |
| F <sup>ie</sup> Fournès.. — 1.40 — 1.00      |  |
| Nubienne... — 1.45 — 1.00                    |  |

### LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée. Mais combien d'entre elles ignorent l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever leurs enfants, de leur conserver la santé et souvent l'existence!

Le but du journal *La Jeune Mère*, c'est d'encourager l'allaitement maternel, de combattre l'expérience des mères et les préjugés trop nombreux, hélas! lorsqu'il s'agit de grossesse, d'accouchement, de maladies d'enfants, etc.; c'est aussi d'enseigner l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bon. Ce journal poursuit une œuvre sociale et patriotique, à laquelle doivent s'intéresser non seulement les jeunes mères, mais encore toutes les personnes qui se préoccupent de la croissante mortalité des nourrissons et de l'effrayante dépopulation de la France.

Fondé il y a douze ans par le docteur Brochard, qui traitait avec une compétence spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal *La Jeune Mère* a été honoré de toutes sortes de récompenses. C'est aux points de vue de l'hygiène infantile et de l'éducation du nouveau-né, le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

### Grand Salon Panoptique

ET

### MUSÉE D'ANATOMIE

DE M. O. THIÉLLE

Chefs-d'œuvre artistiques d'anatomie.

L'exposition a lieu tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir, quai de Limoges.

Entrée 50 centimes.

On vend le catalogue au musée 20 centimes.

### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 6 Juin 1886.

Versements de 127 déposants (24 nouveaux), 34,645 fr. 38 c.  
Remboursements, 17,123 fr. 26 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

**LA LANTERNE D'ARLEQUIN**

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

La Lanterne d'Arlequin compte six années d'existence. Elle continue avec succès à combattre le bon combat, et chaque jour lui amène de nouveaux amis, de nouveaux lecteurs, qui approuvent son esprit et sa vaillance. Les conservateurs n'ignorent pas les services que peut rendre une publication illustrée, spirituelle et énergique, qui fait, sous une forme amusante et compréhensible pour tout le monde, la critique des abus si nombreux dont ils sont victimes tous les jours. Aussi nous les engageons à s'abonner et à répandre la courageuse Lanterne d'Arlequin, qui emploie avec une incroyable adresse cette arme terrible, le ridicule, et qui a, de nos jours, une incontestable puissance.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 271 (6 juin 1886). — La grande foire parisienne et républicaine. Mariage royal. L'élection d'Ille-et-Vilaine. Les ordonnances de Boulanger. L'instruction laïque en action (dessin).

**Le CODE MANUEL des Conseillers municipaux ET DES MAIRES**

Commentaire pratique de la loi du 5 avril 1884.

contenant les solutions des principales questions qui peuvent intéresser les communes, avec formules; 1 volume in-12, par M. AMBROISE RENDU, docteur en Droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, directeur du Bulletin de Jurisprudence et de législation usuelles, est adressé franco contre l'envoi de 2 fr. 50 en timbres-poste à M. Ernest MAZERAU, imprimeur-éditeur, à Tours (Indre-et-Loire).

Cet ouvrage est indispensable non-seulement aux maires, adjoints, conseillers municipaux, et à tous les fonctionnaires qui sont en relations avec les municipalités, mais encore à tous les citoyens qui s'intéressent à l'administration des communes.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66). MÉDAILLE D'ARGENT

**COFFRES-FORTS**

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette

maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.



Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 28, Paris  
**A. LE VASSEUR & Co** ÉDITEUR  
LIVRAISON IMMÉDIATE  
de tous les Ouvrages de la Librairie française  
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES  
Gravures, Gousses-Fortes, Gravures en Couleurs, etc.  
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR  
Payable CINQ FRANCS par mois  
ESCOMPTE au COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

**ROGAMBOLE**

Quadrille favori

Par Félix PETIT

En vente, à Saumur, chez M. Léonard FISCHER, rue d'Orléans, en face de l'Hôtel de Londres.

**Marché de Saumur du 5 Juin**

|                               |       |                  |                  |
|-------------------------------|-------|------------------|------------------|
| Blé semence (l'hect.)         | —     | Huile de noix.   | 50k.             |
| Blé nouveau (l'hect.)         | —     | Graine de trèfle | 50k.             |
| From. 1 <sup>re</sup> q. l'h. | 77k.  | — luzerne.       | 50k.             |
| Halle moyenne.                | 77k.  | — de lin.        | 50k.             |
| Seigle . . . . .              | 75k.  | 11               | Foin (la char.)  |
| Orge . . . . .                | 65k.  | 910              | Luzerne          |
| Avoine . . . . .              | 50k.  | 10               | Paille           |
| Fèves . . . . .               | 75k.  | 11               | Amandes en c.    |
| Pois blancs . . . . .         | 80k.  | 26               | — cassées        |
| — rouges . . . . .            | 80k.  | 22               | —                |
| Colza . . . . .               | 100k. | —                | Cire jaune.      |
| Chenevis . . . . .            | 50k.  | —                | — 3 <sup>e</sup> |
| Farine, culas.                | 157k. | 42               | — 3 <sup>e</sup> |

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> CHARLES - THÉOPHILE BEAUREPAIRE, avoué - licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12.

**Séparation de Biens.**

**EXTRAIT**

Par exploit du ministère de M<sup>e</sup> BOUSQUET, huissier à Saumur, en date du cinq juin 1886, enregistré.

La dame Marie-Joséphine Jacquet, épouse de M. Auguste Guignard, ancien marchand de vins en gros, ensuite cafetier à Vihiers, et aujourd'hui journalier chez M. Masson, à La Roche, commune de Saint-Georges-des-Sapt-Voies, ladite dame demeurant de droit avec son mari, mais résidant de fait chez M. Jacquet, à Izernay.

A formé contre ledit sieur Guignard sa demande en séparation de biens, Et M<sup>e</sup> Charles-Théophile BEAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 12, a été constitué pour la demanderesse sur ladite assignation.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué sous-signé.

A Saumur, le 7 juin 1886.

BEAUREPAIRE.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots,

**UN TERRAIN**

Propre à bâtir,

D'une contenance de 4,000 mètres environ,

Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face l'Institution Saint-Louis.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

**A AFFERMER**

13 hectares de Terrain

Situés à Verrie,

Entrée en jouissance à la Toussaint 1887.

S'adresser à M. BORVIN, à Milly.

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE DE MEUBLES**

Aux enchères publiques,

Dépendant de la faillite du sieur Emile Ratier,

Le **JEUDI 10 JUIN 1886**, à 1 heure du soir,

Dans une maison à Saumur, place du Roi-René et rue de l'Abattoir.

Il sera vendu :

Salle à manger en bois de chêne, armoires, bureau, bois de lits, tables de nuit et de toilette, fauteuils, chaises garnies et autres, tables de différentes formes, buffet, glaces, pendule, gravures, presse à copier;

Sommiers, matelas, couvertures, traversins, oreillers, édredons, couvertures, rideaux, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine et autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

**A VENDRE** une superbe **JUVENILE** baie, âgée de 4 ans, taille 1<sup>m</sup>66, très-douce, se monte et s'attelle. S'adresser à M. de LÉPINE, aux Tilleuls, Dampierre (Maine-et-Loire). (397)

**A VENDRE Fumier de Cheval**

S'adresser au bureau du journal, ou 13, rue d'Alsace.

**A la Chatelaine**

Rue du Marché-Noir, 14, en face les Bains.

M<sup>me</sup> veuve BODAIRE étant dans l'intention de céder, mais ayant un stock de marchandises trop considérable en laine, tapisseries et mercerie, se propose, pour en faciliter l'écoulement, de leur faire subir un rabais de 30 0/0; la laine de Hambourg toutes nuances à 15 et 18 francs le kilog.

**MAISON COLOMBEL**

22 et 24, rue de la Tonnelle, Saumur

**Grande liquidation DE PAPIERS PEINTS**

Toiles cirées et Devant de Cheminées

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René et rue Nationale, 18. (799)

UNE MAISON DE COMMERCE demande un apprenti.

On gagne de suite.

S'adresser au bureau du journal.

**A LA GLANEUSE**

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentieuse et une apprentie pour les Modes.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS  
**CHOCOLAT-MENIER**  
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

**EXTRAIT de VIANDE LIEBIG**

Médailles d'Or

10 Diplômes et d'Honneur 10

Exiger le fac-simile de la signature J. v. Liebig

Partout où la viande fraîche est difficile à obtenir ou trop chère, le véritable Extrait de viande LIEBIG est précieux et d'une économie notable pour la préparation instantanée de bons bouillons sains et réconfortants, des sauces, des légumes et de toutes sortes de mets. Cet Extrait se conserve indéfiniment.

SE MÉFIER DES IMITATIONS  
Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

**AVIS**

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Tapioca** de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le plus préféré.

A SAUMUR, chez MM. TARDY, confiseur, GARRAU-RATOUIS, MM. fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

91, Rue de Rivoli et 9, Boulevard de la Madeleine PARIS  
Produit de 1<sup>re</sup> Qualité  
**CHOCOLAT MASSON**  
Avis  
Demandez toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes  
toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

En vente chez tous les libraires et dans toutes les gares  
HUIT PAGES DE MUSIQUE

**LA MUSIQUE DES FAMILLES**

dans son n° 242 du 3 Juin donne huit pages de musique extraite de MAITRE AMBROS, joué pour la 1<sup>re</sup> fois le 6 Mai à l'Opéra-Comique

1<sup>o</sup> Versez en moi le calme, étoile de la nuit, une des mélodies les plus appréciées.

2<sup>o</sup> La Ronde de nuit, morceau déjà célèbre et arrangé pour piano par l'auteur même.

Adresser 30 centimes à l'administration pour recevoir le n° suivant.

SANS PALAIS  
**DENTS**  
Léon A. Fresco  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification - Prix modérés  
Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

| Ligne d'Orléans  |         |       |      |         | LIGNE DE L'ÉTAT                                |      |      |       |       |  |       |        |       |       |                                 |       |       |       |       |                           |       |       |       |       |       |       |   |   |   |
|--|---------|-------|------|---------|--|------|------|-------|-------|--|-------|--------|-------|-------|---------------------------------|-------|-------|-------|-------|---------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---|---|---|
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.   |         |       |      |         | SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY                      |      |      |       |       | MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR                  |       |        |       |       | SAUMUR - BOURGUEIL              |       |       |       |       | BOURGUEIL - SAUMUR        |       |       |       |       |       |       |   |   |   |
| Heures   | Minutes | Matin | Soir | Express | Mixte  | Omn. | Omn. | Mixte | Mixte | Omn.                                       | Mixte | Direct | Mixte | Mixte | Mixte                           | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte                     | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte |   |   |   |
| 8  | —       | 55    | —    | —       | 6  | 05   | 7 24 | 8 40  | 1 15  | 3 50                                       | 7 45  | —      | 6     | 49    | 9 45                            | 1 52  | 5 04  | 8 30  | 11 10 | —                         | —     | —     | —     | —     | —     | —     | — |   |   |
| 9  | —       | 13    | —    | —       | 6  | 15   | 7 32 | 8 56  | 1 24  | 4 02                                       | 7 55  | —      | 7     | 04    | 10 10                           | 2 08  | 5 20  | 8 46  | —     | —                         | —     | —     | —     | —     | —     | —     | — |   |   |
| 1  | —       | 35    | —    | —       | 6  | 23   | 7 39 | 9 10  | 1 32  | 4 13                                       | 8 03  | —      | 7     | 12    | 10 26                           | 2 16  | 5 28  | 8 54  | —     | —                         | —     | —     | —     | —     | —     | —     | — |   |   |
| 3  | —       | 39    | —    | —       | 6  | 39   | 7 52 | 9 27  | 1 46  | 4 30                                       | 8 19  | —      | 7     | 23    | 10 39                           | 2 28  | 5 40  | 9 06  | 11 39 | —                         | —     | —     | —     | —     | —     | —     | — |   |   |
| 7  | —       | 15    | —    | —       | —  | —    | —    | —     | —     | —  | —     | —      | —     | —     | —                               | —     | —     | —     | —     | —                         | —     | —     | —     | —     | —     | —     | — | — |   |
| 10   | —       | 36    | —    | —       | —  | —    | —    | —     | —     | —  | —     | —      | —     | —     | —                               | —     | —     | —     | —     | —                         | —     | —     | —     | —     | —     | —     | — | — |   |
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.  |         |       |      |         | SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS                  |      |      |       |       | THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR              |       |        |       |       | SAUMUR - BOURGUEIL              |       |       |       |       | BOURGUEIL - SAUMUR        |       |       |       |       |       |       |   |   |   |
| 8  | —       | 21    | —    | —       | 6  | 05   | 7 24 | 8 40  | 1 15  | 3 50                                       | 7 45  | —      | 6     | 49    | 9 45                            | 1 52  | 5 04  | 8 30  | 11 10 | —                         | —     | —     | —     | —     | —     | —     | — | — |   |
| 9  | —       | 37    | —    | —       | 6  | 15   | 7 32 | 8 56  | 1 24  | 4 02                                       | 7 55  | —      | 7     | 04    | 10 10                           | 2 08  | 5 20  | 8 46  | —     | —                         | —     | —     | —     | —     | —     | —     | — | — | — |
| 12   | —       | 48    | —    | —       | 6  | 23   | 7 39 | 9 10  | 1 32  | 4 13                                       | 8 03  | —      | 7     | 12    | 10 26                           | 2 16  | 5 28  | 8 54  | —     | —                         | —     | —     | —     | —     | —     | —     | — | — | — |
| 1  | —       | 44    | —    | —       | 6  | 39   | 7 52 | 9 27  | 1 46  | 4 30                                       | 8 19  | —      | 7     | 23    | 10 39                           | 2 28  | 5 40  | 9 06  | 11 39 | —                         | —     | —     | —     | —     | —     | —     | — | — | — |
| 7  | —       | 4     | —    | —       | —  | —    | —    | —     | —     | —  | —     | —      | —     | —     | —                               | —     | —     | —     | —     | —                         | —     | —     | —     | —     | —     | —     | — | — | — |
| 10   | —       | 24    | —    | —       | —  | —    | —    | —     | —     | —  | —     | —      | —     | —     | —                               | —     | —     | —     | —     | —                         | —     | —     | —     | —     | —     | —     | — | — | — |
| Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures. |         |       |      |         | Saumur (départ) 6 05 7 24 8 40 1 15 3 50 7 45  |      |      |       |       | Thouars (départ) 5 40 9 01 1 07 4 20 7 45  |       |        |       |       | Saumur 3 26 8 31 12 48 4 44     |       |       |       |       | Bourgueil 8 47 12 09 6 11 |       |       |       |       |       |       |   |   |   |
|  |         |       |      |         | Montreuil-Bellay 6 15 7 32 8 56 1 24 4 02 7 55 |      |      |       |       | Brion-s-Thouet 5 58 9 13 1 19 4 30 7 57    |       |        |       |       | Port-Boulet 5 33 9 06 1 25 6 56 |       |       |       |       | Saumur 9 13 1 35 7 12     |       |       |       |       |       |       |   |   |   |
|  |         |       |      |         | Lernay 7 02 8 21 9 41 1 22 4 37 8 51           |      |      |       |       | Lernay 6 07 9 21 1 24 4 37 8 51            |       |        |       |       | Saumur 5 42 9 15 1 34 7 05      |       |       |       |       | Saumur 9 13 1 35 7 12     |       |       |       |       |       |       |   |   |   |
|  |         |       |      |         | Brion-s-Thouet 7 14 8 08 9 19 5 4 8 59         |      |      |       |       | Montreuil-Bellay 6 49 9 21 1 52 5 04 8 30  |       |        |       |       | Neuville 9 27 3 54 11 1         |       |       |       |       | Loudun 8 48 1 27          |       |       |       |       |       |       |   |   |   |
|  |         |       |      |         | Thouars (arrivée) 7 29 8 21 9 32 5 19 9 46     |      |      |       |       | Saumur (arrivée) 7 23 10 39 2 28 5 40 9 06 |       |        |       |       | Poitiers 10 38 4 56 12 1        |       |       |       |       | Montreuil 9 24 1 35       |       |       |       |       |       |       |   |   |   |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Goddet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur sous-signé.